

COMPTE-RENDU
Conseil d'école du 7/11/2017

Ouverture de la séance à l'école de Plassac à 17H30.

Mme Goron est la présidente du conseil d'école.

Melle Carré est nommée secrétaire de séance.

PERSONNES PRESENTES :

✓ Parents d'élèves :

Mmes Bellet, Annereau, et
Krisssmann.

M. Maupomé, Argentieri

✓ Mairie de St Genis :

Mme Noël

M. Quesson

✓ Mairie de Plassac :

Mme Potet

M. Langlais, Maire

✓ Mairie de St Sigismond de
Clermont

M. Baudouin

✓ DDEN : M. Ros

✓ Enseignants :

M. Konrad Kasso (PS/MS)

Mme Guérandel (MS/GS)

Mme Pascon (CM1)

Mme Brosset (CM2)

M. Paillé (ULIS)

Mme Livorin (CE2)

Mme Goron (CP)

Mme Carré (CE1)

M. Lecomte (ZIL)

✓ RASED :

Mme Coutant (maîtresse E)

Mme Charpentier (psy scolaire)

PERSONNES EXCUSEES :

- Mme Marianne POUJOL (IEN)
- Mme Praud (décharge de direction de Mme Brosset CM2)
- M. Rochais (brigade)
- Mme Caillerot et M. Tamisier (représentants FCPE)

Mme Brosset propose d'expliquer le rôle du conseil d'école aux parents nouvellement élus.

2 - Lecture et approbation du PV du conseil d'école du 12/06/2017

A l'unanimité le conseil adopte le regroupement des trois écoles pour les conseils d'école de l'année en cours.

Le procès-verbal du conseil d'école ne sera plus relu dans sa totalité. Les personnes présentes recevront par mail un exemplaire de ce compte-rendu pour relecture et sera adopté en début de séance du conseil suivant.

Le PV du conseil d'école du 12 juin 2017 est approuvé à l'unanimité.

3 - Règlement intérieur

Pas de modifications apportées par rapport à l'année passée, seuls les horaires et jours des APC ont été modifiés.

Mme Brosset suggère de rediscuter de l'interdiction des cartables à roulettes dans les écoles suite au questionnement d'un parent.

Mme Goron explique les raisons de l'interdiction de ce type de cartable, des dangers occasionnés par un usage non adapté (les enfants s'amuse à les faire tourner, se prennent les pieds dedans) et du fait que le mécanisme alourdit le poids du cartable.

Mme Guérandel explique qu'à la maternelle ils sont également inadaptés et on ne peut pas les suspendre au porte-manteau.

Mme Brosset explique que sur l'élémentaire le cartable est plus lourd car le classeur est très conséquent, des enfants viennent à l'école à pied. Pour les plus grands, il semble tout à fait possible en expliquant leur utilisation unique.

Pour la rentrée prochaine, sur l'élémentaire le cartable à roulettes sera autorisé. Il restera interdit à la maternelle et à Plassac.

Pour la maternelle, actualisation des horaires et insistance communication parents-école avec répondeur pour le téléphone et adresse mail de l'école car pas de possibilités de répondre pendant la classe. Le répondeur est consulté régulièrement.

M. Quesson annonce l'étude en cours d'un interphone avec gâche automatique et possibilité d'ouvrir à distance.

Mme Brosset explique le confort d'un interphone.

Mme Goron réitère sa demande auprès de la Mairie de Plassac pour des raisons de sécurité. (aller ouvrir oblige à quitter la classe ; il y a beaucoup d'entrées et de sorties en cours de journée pour des suivis médicaux, des retards, des livraisons, ...).

4 - Bilan de rentrée

➤ Effectifs

PS/MS	MS/GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	ULIS
26	27	20	15	22	20	24	13

Les effectifs ne correspondent pas à la réalité car il y a des intégrations des enfants de la classe ULIS dans les classes ordinaires :

- CE2 : 3 en maths, 1 en lecture, 2 en sciences, 2 en hist/géo
- CM1 : 2 en math, 3 hist/géo/sciences, 2 EPS
- CM2 : élève allophone

Les élèves d'ULIS seront pris en compte dans le calcul des effectifs pour la rentrée prochaine.

- *Ecole maternelle de St Genis :*

Pas de changement.

ZIL : Sophie Demelle

- ***Ecole élémentaire de St Genis :***

M. Rochais est nommé sur le poste de brigade.

Les AVS restent sur l'école.

Mme Brosset a fait une demande de service civique pour accompagner les élèves d'ULIS et s'occuper de la BCD.

M. Konrad Kasso a également fait une demande pour la maternelle.

- ***RASED :***

Mme Coutant est la maîtresse E rattachée à St Genis, elle remplace Mme Bouzeau et intervient à l'école de Plassac à partir du 9 novembre les lundis et les jeudis.

Mme CHARPENTIER est la nouvelle psychologue scolaire du secteur.

➤ **APC :**

Plassac : début des APC en période 1, les lundis, mardis et jeudis d'une durée de 30 minutes.

Elémentaire St Genis : début des APC en période 1, 40 minutes trois fois par semaine, les lundis, mardis et jeudis.

Comme pas de ramassage scolaire après les APC, certains enfants ne peuvent y participer. Mme Brosset a demandé à la garderie si les enfants auraient la possibilité de rejoindre la garderie à la fin des APC.

Mme Petit accepte qu'un personnel de la garderie fasse le trajet école-garderie si besoin il y a pour l'élémentaire de St Genis.

➤ **Garderie**

Que faire lorsqu'un enfant n'est pas récupéré par un parent après la classe ? et lorsque les parents ne sont pas joignables ?

A Plassac, il n'y a plus de transport et pas de garderie.

M. Langlais répond que la Mairie prend la responsabilité de l'enfant si besoin.

Sur le cahier de liaison, cette année à Plassac une fiche est collée avec les coordonnées des parents afin de pouvoir les joindre en cas de besoin.

➤ **Cantine**

Pas de retours négatifs sur la qualité des repas pour l'école maternelle de St Genis ainsi qu'à l'école de Plassac qui ont le même fournisseur (Gémozac)

Projet de la CDCDHS : les enseignantes de Plassac proposent que la cantine participe à la semaine de la lutte contre le gaspillage alimentaire.

A cette occasion, les élèves assisteront à un spectacle sur ce thème intitulé « Ratatouille Rapsodie » le 21 novembre.

5- Bilan des coopératives

- **Ecole maternelle de St Genis** : 1380,18€ sur le compte

Solde est de 3194,22€ sans compter la coopérative centrale.

- **Ecole Primaire de Plassac** : 4 591€ pour la coopérative de l'école.

- **Ecole élémentaire de St Genis** :

6 234€ (coop élémentaire + coop centrale) au 31/08/2017

Il faudra enlever les 13€/élève alloués aux enfants du RPI.

6- Les projets du RPI

➤ **Maternelle** : Actualisation en cours du site internet de l'école.

MS/GS : correspondance scolaire avec l'école de Vénérand. Une rencontre a déjà eu lieu entre les deux classes.

Projet liaison GS/CP (développé dans la partie Plassac).

PS/MS : Correspondance avec l'école de Meux à compter du mois de janvier.

Mise en place d'un partenariat avec la médiathèque de St Genis, les mardis matins. Les MS iront une fois par mois et les GS tous les 15 jours avec une fois par mois informatique.

Les PS/MS iront également à la médiathèque.

19/12 : Les deux classes se rendent au cinéma de St Genis voir « Myrtille et la lettre au père Noël ».

Petite fête de Noël le jeudi 21 décembre après-midi avec un goûter.

➤ **Plassac** :

14/09 : Sortie des CP et CE1 au port de Vitrezay dans le cadre du Sentier des Arts. Atelier d'exploration sur les chaînes alimentaires.

19/10 : Les deux classes se sont rendues au monument aux morts de Plassac en vue de préparer la cérémonie du samedi 11 novembre.

7/11 : Les CP et les CE1 sont allés à la Maison de la Vigne d'Archiac pour un atelier sur les petits déjeuners du monde et l'équilibre alimentaire.

11/11 : Participation des deux classes à la cérémonie, chant « La Marseillaise ».

21/11 : Les CP et CE1 assisteront à un spectacle offert par la CDCDHS « Ratatouille Rapsodie », dans le cadre de la semaine de lutte contre le gaspillage alimentaire. En parallèle, la cantine participe au projet en pesant quotidiennement les restes produits au cours des repas.

19/12 : Les deux classes se rendent au cinéma de St Genis voir « Myrtille et la lettre au père Noël ».

Dans le cadre de liaisons GS/CP et CE1/CE2 : 3 rencontres sur l'année entre les enfants sur des thèmes différents.

Première rencontre le 19/12 :

- Les CP se rendront à la maternelle pour faire des ateliers culinaires autour de Noël avec les GS.

- Les CE1 se rendront à l'école élémentaire de St Genis pour un travail commun avec les CE2 en arts visuels à partir d'un album du rallye lecture « entraide et solidarité » impulsé par la médiathèque de St Genis, auquel participent les trois classes du cycle 2 du RPI.

➤ **Elémentaire**

CE2/ULIS : sortie en forêt pour une activité land 'art.

19/10 : Observation du monument aux morts de St Genis.

18/12 : Toutes les classes iront au cinéma de St Genis voir « L'école buissonnière ».

CM1 : Projet lecture avec St Fort et St Germain du Seudre avec rencontre le lundi 4 décembre sur le thème de Noël pendant une journée avec des ateliers bricolage à l'école de St Genis.

CM2 : Rallye lecture avec toutes les classes du Canton.

Projet voile interdisciplinaire :

- En septembre, 3 jours de voile à Port Maubert avec une autre journée avec la classe de CM de St Georges d'A. (voile et biathlon)
- Une banderole a été créée pour la mini transat, avec un skipper attribué, rencontre du skippeur et échange avec remise de la banderole, visite du bateau, suivi tous les jours de la progression de sa course et échange par mail entre les étapes.
- Visite de la Corderie Royale de Rochefort.

Intervention en anglais en visio conférence de Portland tous les 15 jours.

APER et Sécurité routière :

- Permis piéton pour les élèves de CE2
- Pas de piste routière car tous les 2 ans pour les CM.
- Entraînement vélo en période 5
- Projet sortie vélo Ile de Ré : pôle nature de Loix vendredi 29 juin.

Le projet est voté ce jour en conseil d'école : 2 personnes votent contre la reconduction du projet vélo. Le projet est validé par la majorité.

➤ **Projet commun au RPI : théâtre**

Vendredi 15 juin tous les enfants présenteront aux autres élèves les pièces qu'ils auront travaillées pendant l'année à la salle Jeanne d'Arc.

Samedi 16 juin : représentation devant les familles pour les classes de l'élémentaire de St Genis à la salle Jeanne d'Arc.

Mme Brosset remercie la mairie de St Genis pour le prêt de la salle Jeanne d'Arc.

Pour financer les projets à venir une marche nocturne avec tombola sera organisée le samedi 28 avril 2018.

La journée sportive du RPI aura lieu cette année le lundi 2 juillet à Plassac.

7 - Vigipirate/Evacuations incendie et sécurité

➤ Exercices incendie

- **Maternelle** : 13/10/2017 (incendie). Pour la première fois, les enfants ont entendu les différents types de sonnerie. Tout s'est bien passé et ont bien reconnu le dispositif.
- **Plassac** : 18/09/2017 à 10h40. Evacuation rapide. Les CP étaient prévenus et ont bien appliqué les consignes. Les CE1 connaissant déjà le signal, il n'y avait que l'enseignante qui était au courant.
- **St Genis élémentaire** : 5/10/2017 à 11h20.

➤ Attentat / intrusion

- **Maternelle** : 19/10/2017. Rappel des trois dispositifs d'alerte et confinement dans les classes. 7-8 minutes. Les enfants ne peuvent pas se cacher tous sous les tables. Les enfants sont sensibilisés.

- **Plassac** : 17/10/2017. Les deux maîtresses ont rappelé les raisons de l'exercice. Plusieurs entraînements ont eu lieu car certains enfants n'appliquaient pas les consignes données.

Mme Goron rappelle que dans ce cadre-là, les parents ne doivent pas venir récupérer les enfants.

- **Elémentaire** : 17/10/2017 à 14h50. L'intru était Madame Klein de la médiathèque. Chaque enseignant a reçu un sms de la directrice.

Toutes les portes et les fenêtres étaient fermées. Elle n'a pas entendu de bruit.

Madame Goron demande que toute personne entrant dans l'école (personnel de la commune) se signale d'un coup de sonnette avant d'entrer.

Mme Brosset remercie la Mairie pour l'installation d'un nouveau TBI dans la classe de CM2 et l'installation de papier essuie-mains à usage unique.

M. Langlais remercie les enseignantes de Plassac pour leur participation à la commémoration du 11 novembre avec l'apprentissage du chant La Marseillaise.

Il informe aussi qu'un spectacle sera proposé à l'ensemble des enfants du RPI courant janvier.

8 - Questions diverses

Pas de questions diverses. La séance est levée à 19h12.

La présidente du conseil d'école

Mme Goron



La secrétaire de séance

Melle Carré

